

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 146 (2001)  
**Heft:** 6-7

**Vereinsnachrichten:** Défense : Société vaudoise des officiers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Premier-lieutenant Alain Freise – Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully

Tél. (+ 41) 079 416 38 91

E-mail: rms-defense@military.ch

## ÉDITORIAL

### La jeunesse !

Un appel du matin comme un autre sur une place d'armes de Suisse; entre 10% et 50% de l'effectif de la compagnie reste à disposition du sergent-major. Ces hommes sont dispensés de toutes sortes d'activités, de la marche jusqu'au rasage!

#### ■ Plt Francis Wiederkehr<sup>1</sup>

Mal-être, dépressions, voire même tentatives de suicides, voilà quelques-uns des maux auxquels est confronté le jeune officier payant ses galons. Sans avoir la moindre formation en psychologie, ni même être sensibilisé à la problématique lors de sa formation, le lieutenant ne dispose que de sa capacité de discernement pour faire appel à temps au Service psychologique de l'armée.

Si les recrues qui tentent de mettre fin à leurs jours sont fort heureusement rares, elles représentent la pointe d'un iceberg bien plus inquiétant: le manque de repères dans l'identité psychologique de la jeunesse d'aujourd'hui.

La problématique étant posée, la question qui vient alors tout naturellement est: où prendre influence pour corriger la situation? C'est alors que le jeune officier constate son im-

puissance; les phénomènes auxquels il est confronté dépassent complètement ses moyens. Ils sortent même du cadre de l'armée, qui ne sert que de révélateur à une situation préexistante. Que peut-on faire alors? Il faut remonter aux sources du problème et y rechercher les déficiences à corriger.

Si l'on schématise le parcours de vie d'un jeune homme de ce début de millénaire que constate-t-on?

Premièrement il est enfant unique, éventuellement il a un (e) demi-frère (sœur). Ensuite il vit avec l'un de ses parents et voit l'autre en week-end ou en vacances.

Dès son plus jeune âge il a été placé toute la journée dans une crèche ou chez les grands-parents pour les plus chanceux, car aucun des deux parents n'a le temps de s'en occuper.

Vient ensuite l'âge d'aller à l'école; les parents, n'ayant toujours pas de temps à consacrer à leur rejeton, se déculpabilisent en lui payant toutes sortes d'activités sportives et musicales (ce qui en soi est louable). Avec l'école viennent aussi les copains; «Et les copains, ils ont tous la panoplie complète des *Pokémons*®». Alors les parents achètent également la panoplie des *Pokémons*®, puis la console de jeux.

Cependant l'enfant sent bien qu'il lui manque la présence de ses parents, alors pour se faire remarquer, il fait des bêtises (comme nous en avons tous fait). Mais au lieu de le réprimer, la réaction des parents est de deux types:

a) Soit ils découvrent eux-mêmes les faits; dans ce cas ils «laissent couler», se culpabilisant de ne pas avoir de temps à consacrer à leur enfant.

b) Soit quelqu'un d'autre (enseignant, voisin, etc.) leur signale les faits; dans ce cas, les parents défendent farouche-

<sup>1</sup>Membre du Groupement de la Côte.



ment leur enfant, en arguant avec des phrases du type: «Lui, c'est impossible...» ou «L'éducation de mon fils ne vous concerne pas...».

Dans les deux cas, l'enfant s'en tire avec l'impression justifiée d'une immunité totale.

Puis sans crier garde, l'enfant devient adulte; il est propulsé dans un monde où il doit prendre des responsabilités, des décisions, où il a non seulement des droits, mais aussi des devoirs et des obligations, toutes sortes de notions qui lui sont étrangères. Le jeune homme se retrouve dans un mode hostile auquel il n'a pas été préparé.

De cette caricature, quoique très légère, du jeune citoyen suisse on peut dégager les trois points suivants:

– Le manque de modèles identitaires; il n'a eu ni modèle paternel, ni maternel pour forger son identité.

– L'égoïsme; il pense que tout lui est dû et sans aucun effort de sa part, ayant été choyé et couvé dans un cocon.

– Le manque de repères moraux; il n'a aucune notion des limites qui définissent ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, non seulement légalement, mais surtout moralement et éthiquement.

Le lecteur avisé pensera alors: «Oui mais l'école, n'est-elle pas là pour palier aux déficiences des parents?» Sans vouloir amener le débat sur l'enseignement, les deux constatations suivantes sont à apporter:

– L'ancien système, valorisant le fort et écrasant le faible,

conduit à des inégalités et aux sentiments d'infériorité, d'injustice, voire de révolte qui en résultent. Ce qui n'améliore manifestement pas l'état psychologique du jeune suisse.

– Le nouveau système plaçant l'enfant au centre de tout et reléguant l'enseignant au rôle de gentil animateur, ne fait qu'empirer les trois aspects relevés ci-dessus.

Cette réflexion ne se voulant pas moralisatrice, chacun en tirera les conclusions qu'il voudra, ainsi que les solutions qui lui sont propres. Cependant, en tant que jeune citoyen suisse, je m'interroge sérieusement sur le fait qu'un pays dont on se vante que la seule ressource est ses habitants, laisse ainsi se perdre une génération entière!

F. W.

## L'activité du petit Groupement

De par la structure et la position de son bassin de recrutement, le Groupement de la Vallée est formé d'un petit nombre d'officiers. Il est cependant réjouissant de constater que la grande majorité des officiers habitant la région en font partie. Malgré tout, la mise sur pied de manifestations pour une vingtaine de membres n'est pas forcément évidente. Fort de cette constatation, le comité du Groupement a décidé, dans le courant de l'année dernière, de proposer certaines activités aux sergents et sous-officiers supérieurs. Tout en ne faisant pas partie de la société, ces membres de notre armée ont ainsi la possibilité de partager avec nous des moments de détente et de rencontre. Ce fut ainsi le cas lors de notre traditionnel apéritif-conférence du début d'année au cours duquel, nous avons pu recevoir le brigadier Jean-Jacques Duc, commandant de la brigade blindée 1.

### ■ Cap Michel Duruz<sup>1</sup>

Nous reproduisons ci-après l'article qui a été publié dans la presse locale:

«En présence de M. Paul Rochat, préfet, le capitaine Jâmes Favre, président du Groupement, souhaita la bienvenue à l'assemblée ainsi qu'aux épouses et aux sous-officiers

supérieurs et sergents présents. Ensuite la parole fut donnée à l'orateur de cette soirée.

Dans sa présentation, le brigadier Duc a abordé la réorga-

<sup>1</sup> Membre du Groupement de la Vallée.



nisation «Armée XXI» après la récente décision du Conseil fédéral du 20 décembre 2000. Il esquissa les grandes lignes directrices de cette refonte de l'armée. Rappelons que les missions de l'armée ne seront pas modifiées et tiennent en 3 points: 1. Promotion de la paix, 2. Sauvegarde des conditions d'existence, 3. Sûreté territoriale.

Le premier point concerne notamment l'engagement de troupe dans le cadre d'actions pour le maintien de la paix dans des zones sensibles. Le deuxième point concerne principalement l'engagement de la troupe dans des situations de catastrophes comme récemment suite aux inondations, avalanches et tempêtes. Le dernier point concerne l'engagement de la troupe pour la défense de territoire en cas de nécessité, soit la mission primaire de l'armée auparavant.

De la décision politique du 20 décembre 2000, il en ressort clairement quatre volontés. La neutralité helvétique ne sera pas abandonnée, il n'y aura pas d'adhésion à l'OTAN, l'armée suisse ne sera pas une armée de professionnels et enfin il n'y aura pas d'opérations de forçage de la paix. Ce dernier point signifie que les soldats suisses n'iront pas en opération afin de séparer des belligérants.

Les principales innovations dans le cadre de Armée XXI seront marquées par un recrutement s'appuyant de manière optimale sur les capacités civiles et professionnelles des recrues. Les femmes pourront de manière volontaire accéder à toutes les fonctions de l'armée et enfin la durée de l'école de recrue sera allongée. Cependant, la durée totale de l'obligation de servir sera raccourcie. Le schéma de base comprend une école de recrue et 6 cours annuels de répétition. Le soldat aura de toute manière terminé ses obligations militaires à 30 ans. Une autre nouveauté importante sera la possibilité d'effectuer en une traite ses obligations militaires, ce qui aura l'avantage de libérer les soldats pour leur avenir professionnel. De plus de 600000 hommes dans les années 60, l'effectif de l'armée XXI passera à 120000 hommes. D'autre part, la structure de l'armée sera modulaire afin de mettre sur pied des unités ad hoc en fonction de l'engagement prévu.

L'année 2001 et les suivantes marqueront la mise en place progressive de cette nouvelle organisation et l'ajustement des détails.

Comme on peut le constater, cette réforme de l'armée n'est pas simple toilettage, mais une

véritable révolution par rapport à ce qu'ont connu nos aînés.

Pour terminer son exposé, le brigadier Duc, en tant que coordinateur de l'engagement de l'armée dans le cadre de l'Expo 02, donna quelques informations à ce propos. Un travail important est actuellement réalisé par des troupes du génie qui procèdent aux constructions d'infrastructures liées aux artéplages. Pendant la période de l'Expo, les troupes seront également fortement engagées afin de seconder les autorités cantonales, notamment dans les domaines de la circulation, du parcage, du service sanitaire et de la sécurité.

Cette brillante présentation du brigadier Duc engendra de nombreuses questions pertinentes de la part de l'assistance, ensuite chacun a pu poursuivre la discussion ou aborder d'autres thèmes autour d'un sympathique repas agrémenté de vacherins».

Par la suite, lors de l'exposé dans la presse et la publication officielle, chacun a pu prendre connaissance plus en détail du projet de réforme de l'Armée XXI. Ce fut donc un plaisir pour un petit Groupement comme le nôtre d'avoir des informations presque en primeur.

**M. D.**



## Le Swiss Raid Commando

L'EM div camp 2 organise du 28 au 30 septembre dans le secteur Colombier-Chamblon la 14<sup>e</sup> édition du SRC, dont la nouvelle orientation technico-tactique plaît et offre à cette épreuve un succès toujours plus retentissant.

Concours unique, exigeant et taillé à la mesure de militaires désireux de relever des défis et prêts à surmonter des difficultés hors du commun, le Swiss Raid Commando est, non seulement l'une des épreuves militaires les plus ardues organisées dans le monde, mais elle fait également partie intégrante des plus importantes compétitions organisées par notre armée.

Cette manifestation permet à plus de 650 militaires d'unités d'élite de quelques 15 nations de se mesurer dans le cadre d'épreuves requérant de solides capacités techniques, physiques, tactiques et mentales.

Près de 2700 militaires – dont un EM ad hoc de la div, le bat EM et le rgt inf 9 – seront à pied d'œuvre pour permettre à cette édition 2001 de se dérouler en deux phases, l'une technique (sélection) et l'autre tactique (opérations spéciales), dans les meilleures conditions d'engagement.

Un détour sur le site [www.military.ch](http://www.military.ch) vous donnera de plus amples informations.

### Engagez-vous!

L'EMG recherche des officiers de milice pour le Partenariat pour la paix au sein de l'OTAN

Profil:

- Maj ou lt-col avec expérience comme cdt ou of EM
- Of EMG serait un avantage
- Bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit), langue de travail
- Esprit ouvert pour apprendre une nouvelle culture militaire OTAN.

Etre prêt à:

- suivre une formation volontaire de plusieurs semaines au sein de l'OTAN, EMG
- participer à un ex EM dans un pays de l'OTAN d'une durée de 10 à 14 jours

**Si vous êtes intéressé, contactez le président cantonal avant le 15 septembre 2001 au 079/458 10 02.**

## Groupement de Morges

**19 septembre 2001,  
à 12 heures**

Conférence à La Longeraie: «Le soldat contractuel» par le col EMG Jean-Pierre Guélat, chef management du personnel enseignant de l'artillerie. Repas Fr. 28. –, boissons comprises.

## Groupement du Gros-de-Vaud

**19 septembre 2001,  
à 18 h 30**

Stamm à l'Hôtel-de-Ville d'Echallens

## Association de la ligne fortifiée de la Promenthouse

a le plaisir d'annoncer que la première phase de son projet, soit la restauration de la fortification «Villa Rose» à Gland ainsi que l'ouverture du «Sentier des Toblerones», long de 17 kilomètres, est terminée.

**Voir le site internet:  
[www.toblerones.ch](http://www.toblerones.ch)**